

Réseau des Ateliers de la donnée

GT 4 mise en œuvre d'un réseau de correspondants données dans les laboratoires

01/10/2024

Préconisations pour la mise en œuvre d'un réseau de référents données de la recherche

Auteurs

- Alexis Arnaud, Université Grenoble-Alpes (coordination du rapport)
- Laetitia Bracco, Université de Lorraine (coordination du rapport)
- Inès Autuoro, Université de Strasbourg
- Yannick Biard, Cirad
- Nicolas Boileau, Normandie Université
- Léna Bouillard, Université de Bourgogne
- Stéphanie Castex, Université de Reims Champagne-Ardenne
- Soraya Demay, Université Toulouse III - Paul Sabatier
- Philippe Gambette, Université Gustave Eiffel
- Candice Hector, Université de Lille
- Sara Kerdoncuff, Université de Lille
- Maud Medves, Inria
- Cédric Mercier, Université Paris-Saclay

Table des matières

Introduction	4
*Préambule : état des lieux, appui politique et stratégie de lancement.....	4
1. Mise en place.....	5
a. * Par où commencer ?	5
b. Quels sont les avantages à mettre en place un tel réseau ?	5
c. Quel nom lui donner ?.....	6
d. * Faut-il un appui politique ?.....	6
e. Quelle taille pour le réseau ?.....	6
i. Couverture.....	6
ii. * Granularité	7
iii. Structuration	8
f. * Comment constituer le réseau ?.....	8
i. Profils.....	8
ii. Mode de désignation.....	8
iii. Valorisation de la participation au réseau	8
g. Comment formaliser le réseau ?	9
i. Pourquoi formaliser la mission de référent ?	9

ii.	* Les modalités de formalisation.....	10
iii.	* Les missions du réseau.....	10
h.	Quels indicateurs d'impact ?.....	11
2.	Vie du réseau.....	11
a.	Qui doit animer le réseau ?.....	11
b.	* Comment animer le réseau au quotidien ?.....	11
i.	Via des réunions.....	12
ii.	Via une newsletter ou un réseau d'échange.....	12
c.	* Comment former les référents ?.....	12
d.	Comment s'articuler avec d'autres réseaux dont les périmètres se recoupent ? 13	
e.	* Comment communiquer sur le réseau ?.....	13
f.	L'extension du réseau.....	14
	Conclusion.....	14
	Annexes – exemples de lettres de mission.....	15

Introduction

S'appuyant sur [les retours d'expérience des ateliers de la donnée](#), dont [la synthèse est disponible en ligne](#), le GT4 des ateliers de la donnée propose dans ce rapport un ensemble de préconisations pour la mise en œuvre et l'animation d'un réseau de référents données de la recherche, au niveau d'un établissement par exemple.

Ces préconisations ont été élaborées en premier lieu à destination des ateliers de la donnée souhaitant mettre en place un réseau de référents données dans les laboratoires, mais également à l'ensemble des acteurs de l'écosystème Recherche Data Gouv, ainsi qu'à tout établissement souhaitant mener ce type de projet.

*Les étapes-clefs de la constitution ou de l'animation d'un réseau de ce type sont signalées dans ce document par le pictogramme suivant : **

*Préambule : état des lieux, appui politique et stratégie de lancement

Avant de mettre en œuvre un réseau de référents données, il est indispensable de faire l'état des lieux des initiatives existantes sur le territoire. Un réseau type « réseau de référents HAL », « DPO¹ » ou « calcul scientifique » dans les laboratoires est-il déjà en place ? Est-il pertinent de l'étendre pour que les référents prennent aussi en charge la question des données ? Ou bien faut-il créer un réseau spécifique ?

Si aucun réseau n'est déjà en place, il est préférable de faire valider sa création par une instance décisionnaire, telle qu'un comité de pilotage ou un conseil scientifique, afin de disposer de l'appui politique nécessaire.

Enfin, il faut mettre au point une stratégie de lancement du réseau :

- Définir sa granularité (par exemple, un référent par unité de recherche) ;
- Le recrutement (volontariat ou sollicitation via les directions d'unité) ;
- Les profils recherchés (chercheurs, ingénieurs, personnels d'information scientifique et technique, etc. globalement toute personne intéressée par la science ouverte ou la gestion des données de recherche) ;
- Les missions fixées au réseau ;

¹ DPO = *data protection officer* ou délégué à la protection des données.

- Les formations à mettre en place ;
- Les modalités d'animation qui seront choisies.

Cette stratégie peut prendre la forme d'une note récapitulative qui servira de feuille de route du projet.

Ces différents aspects seront traités dans les parties suivantes.

1. Mise en place

a. * Par où commencer ?

Comme indiqué en préambule, la première action à mener est la prise en compte de l'écosystème local.

Cela implique de faire le point avec les acteurs locaux (mésocentres, bibliothèques universitaires, services centraux, etc.) et les acteurs nationaux tels qu'INRAE ou Inria, qui disposent de leur réseau au niveau national. Comment se fera l'articulation avec ces acteurs ? Est-il envisageable de proposer à ces référents d'autres établissements d'être aussi référents au sein de ce nouveau réseau, afin de ne pas multiplier les interlocuteurs ?

Un lien peut également être établi avec les autres acteurs de l'écosystème Recherche Data Gouv, notamment au sein des centres de référence thématiques. Par exemple, un référent données spécialisé en bioinformatique pourrait faire le lien avec l'[IFB](#).

b. Quels sont les avantages à mettre en place un tel réseau ?

Dans le cadre de l'écosystème Recherche Data Gouv, les ateliers de la donnée ont pour mission de « [constituer] et [animer] un réseau de correspondants de la donnée dans les laboratoires »². Celui-ci apporte en particulier un appui précieux à un atelier de la donnée afin d'avoir un lien privilégié avec les laboratoires de son site.

En effet, lorsque les référents sont recrutés au sein des laboratoires, ils peuvent apporter un regard proche du terrain et spécialisé sur les services d'appui à la recherche, tout en étant des relais de communication et d'information très efficaces auprès de leurs pairs.

² <https://ami.dgri.fr/AteliersDeLaDonnee/>

Ce réseau permet également à l'atelier de la donnée de diffuser la politique de données de l'établissement en multipliant les points d'entrée dans les laboratoires.

c. Quel nom lui donner ?

Le nom du réseau est entièrement libre et peut être choisi en fonction des missions qui lui seront affectées. Le plus courant au sein du réseau des ateliers de la donnée est "réseau des référents données". Dans d'autres cas, le nom reflète directement la mission principale assignée aux membres du réseau.

Exemple : le "réseau des ambassadeurs des données" de l'Université de Lorraine a pour rôle de diffuser les bonnes pratiques en matière de gestion des données, tandis que le "réseau des curateurs des données" contrôle la qualité des dépôts dans l'espace institutionnel sur Recherche Data Gouv.

Il est possible d'inclure dans le nom un statut ou un périmètre, comme "réseau des référents scientifiques aux données de la recherche". Cela permet de faire la distinction entre, d'une part, un réseau composé pour et par des chercheurs et, d'autre part, des réseaux liés à l'accompagnement et la gestion des données de la recherche avec en son sein des profils plus divers.

d. * Faut-il un appui politique ?

Un appui institutionnel est préférable pour établir un réseau efficace sur les données. En effet, la gestion et l'ouverture des données sont loin d'être des automatismes pour toutes les communautés scientifiques et les réticences rencontrées peuvent être fortes. Un appui politique donnera une légitimité institutionnelle aux animateurs du réseau pour solliciter les unités de recherche. Il n'est néanmoins pas obligatoire et son absence ne doit pas empêcher le lancement de l'initiative.

e. Quelle taille pour le réseau ?

i. Couverture

Un des objectifs du réseau de référents est souvent de tendre vers la couverture complète des unités de recherche desservies par l'atelier. Le déploiement peut tout à fait être progressif, en capitalisant sur les liens précédemment noués avec certains laboratoires. Par ailleurs, l'objectif de couverture doit tenir compte de l'écosystème local car le nombre d'unités de recherche desservies varie de manière importante

selon les ateliers (de quelques dizaines à plusieurs centaines). En outre, la mise en place d'un réseau de référents revient souvent à structurer des réseaux déjà en place, qui fonctionnaient de manière plus ou moins informelle ou dans un autre cadre (référents HAL, référents science ouverte, référents d'une autre tutelle, etc.).

ii. * Granularité

La proximité géographique et la connaissance de la discipline sont des éléments-clefs de la réussite d'un tel réseau. La bonne échelle est donc celle au plus proche des unités de recherche. La granularité dépend de plusieurs facteurs, notamment :

- La taille des unités de recherche ;
- Le fonctionnement (multi-tutelles) ;
- L'implantation géographique ;
- Les thématiques de recherche.

Des unités peuvent avoir chacune un référent, ou bien mutualiser avec la nomination d'un référent pour plusieurs unités.

Exemple : pour les grandes unités regroupant plusieurs équipes de recherche réparties sur plusieurs lieux géographiques, il est recommandé d'avoir un référent par site.

Quand le fonctionnement d'une unité est cloisonné, comporte beaucoup de chercheurs, ou encore produit beaucoup de données, il est pertinent d'avoir une granularité plus fine, avec par exemple un référent par équipe. La granularité peut également être déterminée en lien avec les missions des référents.

Exemple : si un des objectifs est la remontée des besoins disciplinaires des équipes de recherche, il faut que le référent soit capable d'avoir une vision globale des pratiques au sein de l'unité. Idéalement, chaque structure de recherche aura donc au moins un référent. Cependant, cela pourra dépendre du contexte d'organisation. Par exemple, un référent dans une unité d'appui et de recherche (UAR), dans un contexte de fédération, pourra desservir plusieurs laboratoires.

iii. Structuration

La structuration d'un réseau de référents est à adapter en fonction de la taille de l'atelier. Pour les ateliers desservant quelques dizaines de laboratoires, il est envisageable que l'animation du réseau de référents dans les laboratoires soit centralisée et assurée en direct par une ou deux personnes (en général le responsable de l'atelier).

Pour les ateliers couvrant un périmètre plus large, il est parfois indispensable d'envisager des niveaux intermédiaires, le plus souvent via des regroupements de laboratoires (par exemple disciplinaires).

f. * Comment constituer le réseau ?

i. Profils

Les profils peuvent être variés au sein d'un même réseau, mais disposent généralement d'un bagage scientifique. En effet, la plus-value du dispositif réside notamment dans la possibilité de bénéficier de retours de terrain, par des personnels de la recherche, sur des thématiques ou pratiques disciplinaires précises.

ii. Mode de désignation

La motivation et l'implication des membres du réseau sont plus fortes lorsqu'il s'agit de volontaires. Recruter des membres sur la base du volontariat est donc un atout non négligeable. Cela permet de renforcer la motivation et l'implication des membres du réseau, d'enrichir le sentiment d'appartenance des référents, de valoriser leur initiative et de développer leurs compétences professionnelles.

En fonction de la politique des unités, une sollicitation directe par les directions peut également se faire lorsque des personnes sont déjà formées, ont une culture développée du sujet ou encore des missions ou activités qui concernent la gestion des données de recherche. La désignation par la direction d'unité donne une légitimité à la mission et au référent qui l'exerce. Dans le cas où l'on recherche une couverture exhaustive, il peut être nécessaire de passer par des désignations de membres.

iii. Valorisation de la participation au réseau

Il est globalement difficile d'obtenir une compensation financière pour la participation à un réseau de référents. Pour les enseignants-chercheurs, une décharge d'enseignement est possible mais tout aussi difficile. Pour les personnels BIATSS, une légère marge existe par le biais des groupes RIFSEEP : il pourrait être convenu qu'être référent permette d'intégrer un groupe supérieur.

Une autre valorisation de l'activité des référents peut passer par l'utilisation de l'archive ouverte institutionnelle afin de diffuser en accès ouvert des supports de formation, d'intervention ou de présentations scientifiques liées aux thèmes du réseau. En fonction des règles de dépôt dans ces archives, il peut s'agir de documents de synthèse, de documents techniques, de rapports sur les activités dans le réseau, de comptes-rendus de participation à un séminaire, etc.

La valorisation de la participation au réseau passe aussi par de la reconnaissance symbolique : via une évaluation positive dans l'entretien professionnel pour les personnels BIATSS, via une lettre de mission, via un encouragement au signalement de ce statut dans son profil ORCID ou encore par l'attribution d'*open badges*.

g. Comment formaliser le réseau ?

i. Pourquoi formaliser la mission de référent ?

Formaliser les attentes liées au rôle de référent données a l'avantage de décrire les différentes missions qui devront être prises en charge par le référent et, en retour, l'appui que pourra apporter l'atelier de la donnée à la structure dont il est membre.

La formalisation permet en outre de créer un socle d'engagement qui a pour objectif de construire une relation de travail entre l'atelier de la donnée et la structure de recherche. Elle facilitera ainsi les échanges et les services d'accompagnement au plus près des chercheurs. Cette clarification peut également faciliter le volontariat sur une mission dont le périmètre est bien défini. Le document qui formalise la mission peut ensuite être valorisé dans une fiche de poste ou dans la carrière du référent.

La formalisation du rôle du référent doit être décrite a minima, chaque référent pouvant bien entendu avoir une activité beaucoup plus importante en fonction de ses propres compétences et de sa fiche de poste au sein de l'unité de recherche.

ii. * Les modalités de formalisation

La formalisation de la mission peut prendre plusieurs formes en fonction du contexte et des pratiques de chaque établissement ou institution :

- Une charte entre la structure de recherche et l'atelier de la donnée dans laquelle la mission de référent est décrite ;
- Une lettre de mission formalisée qui décrit spécifiquement les missions et tâches dévolues au référent ;
- Une page web dédiée à l'accompagnement aux données de la recherche et qui valorise le réseau ;
- Un guide, à destination des unités de recherche, qui présente les bonnes pratiques de gestion des données, l'accompagnement proposé par les ateliers de la donnée et le rôle de référent.

Il est recommandé d'inciter les référents à signer une lettre de mission individuelle.

Exemple : les lettres de mission utilisées par INRAE, Inria et l'Université Reims Champagne-Ardenne sont disponibles en annexe.

iii. * Les missions du réseau

Les missions fixées aux référents peuvent fortement varier d'un établissement à un autre. En voici quelques exemples :

- Relayer les informations, formations et événements de l'atelier de la donnée au sein de leur laboratoire ;
- Apporter leur expertise sur des supports produits par l'atelier de la donnée à destination des chercheurs ;
- Participer à des événements de sensibilisation auprès de leurs pairs ;
- Dresser un panorama des données de la recherche dans leur équipe ou laboratoire et identifier les pratiques (quels types de données sont générées, manipulées, quel volume, quelle sensibilité des données, sont-elles partagées et si oui, où ?) ;
- Conseiller la direction de l'unité en matière de gestion des données ;
- Être destinataire des informations nationales concernant les données (issues du Comité pour la science ouverte par exemple) ;
- Partager leur expertise lors d'événements relatifs aux données de la recherche ;

- Être le contact des équipes-projets sur les questions scientifiques liées à la gestion des données et les politiques en lien.

h. Quels indicateurs d'impact ?

Les indicateurs d'impact relatifs à un réseau de référents données peuvent être de plusieurs natures : nombre de référents, nombre et pourcentage d'unités couvertes, etc. Il peut également être pertinent de tenir à jour des chiffres plus précis et qui témoignent davantage du travail effectivement réalisé par les référents : nombre d'interventions ou formations réalisées, nombre de mises en relation dans l'unité réalisées grâce au référent, par exemple.

Mais il n'est pas toujours simple de savoir précisément ce que font les référents dans leur unité et on peut imaginer que la plupart du temps, leur impact se mesure sur le temps long et pas forcément de manière chiffrée (notamment l'acculturation).

D'autres indicateurs, plus complexes, peuvent être imaginés, comme l'impact de l'action des référents sur le degré d'ouverture des jeux de données ou le lien entre publications et données. Ces indicateurs restent cependant, à ce jour, très prospectifs.

2. Vie du réseau

a. Qui doit animer le réseau ?

S'il existe au sein de l'établissement, l'atelier de la donnée est le candidat naturel pour l'animation du réseau de référents. Constitué de spécialistes de la gestion des données au sens large, il permet de compléter les compétences disciplinaires des référents.

b. * Comment animer le réseau au quotidien ?

Quels que soient les méthodologies et outils mis en place, il est recommandé de les coconstruire avec les membres du réseau eux-mêmes afin de s'adapter au mieux à leurs attentes et à leurs habitudes. De plus, l'allocation d'un budget (même modeste) à l'animation du réseau est recommandée. Cela facilite par exemple l'organisation de rencontres ou ateliers en présentiel qui sont toujours riches d'interactions.

Voici quelques pistes d'animation du réseau.

i. Via des réunions

Il est important de réunir le réseau régulièrement, cependant en fonction des différents profils des membres du réseau, de leurs missions et du temps dont ils disposent, leur fréquence ou le nombre et le type de sujets traités peuvent être adaptés.

Si les membres du réseau sont majoritairement des personnels scientifiques, des réunions très régulières sont difficilement imaginables. Une fréquence de 3 à 4 réunions par an peut être un bon équilibre. Des réunions plus régulières peuvent être imaginées pour un réseau composé surtout de personnels d'appui à la recherche.

Au-delà d'une certaine taille, il peut être intéressant de réfléchir à des sous-groupes, notamment disciplinaires, pour permettre des échanges entre membres du réseau.

ii. Via une newsletter ou un réseau d'échange

Une newsletter ou une liste de diffusion permet également de faire de la veille sur les données de la recherche, ainsi que de fournir une synthèse adaptée au réseau de l'ensemble de l'actualité en lien avec la science ouverte ou la gestion des données.

Cette liste de diffusion peut être utilisée par les membres du réseau pour une veille collaborative, un échange de bonnes pratiques ou encore une remontée d'informations depuis les laboratoires et unités de recherche vers l'atelier de la donnée.

c. * Comment former les référents ?

Les objectifs pédagogiques de ces formations sont à définir en fonction des missions et du niveau d'accompagnement attendu pour les référents. La formation peut être individuelle lorsqu'un nouveau membre rejoint le réseau par exemple ou collective et récurrente au cours des années.

Les modalités peuvent être variées, entre des séances de formation en visioconférence ou en présentiel. Celles-ci peuvent être dispensées par l'atelier de la donnée en lien avec les autres acteurs locaux dans le cadre de webinaires ou d'interventions dans le programme de formation des personnels de l'établissement. Pour des formations plus générales sur la gestion des données de recherche il est possible d'orienter les référents vers les URFIST.

Il est important de prévoir une formation initiale pour les nouveaux membres du réseau, ainsi que des formations continues pour une montée en compétence ou une action spécifique. Le réseau des ateliers de la donnée a mis en place un groupe de travail ([GT 2](#)) sur la formation professionnelle des personnels des ateliers de la donnée.

Il est possible de solliciter ce GT afin d'avoir des ressources ou demander des formations entre ateliers.

En cas de référents déjà familiarisés avec les données de la recherche, une acculturation plutôt qu'une formation formelle peut être imaginée.

Exemple : la présentation d'un service central comme l'équipe du délégué à la protection des données, d'outils comme DMP Opidor, ou encore de l'écosystème Recherche Data Gouv.

d. Comment s'articuler avec d'autres réseaux dont les périmètres se recoupent ?

Comme indiqué précédemment, il arrive souvent que des réseaux (thématiques ou d'autres établissements) existent déjà sur le site. Dans ce cas, il est important de favoriser les échanges entre ces réseaux. L'atelier de la donnée peut commencer par organiser une rencontre commune pour que ces réseaux se présentent et indiquent leurs missions respectives. Il peut s'agir par exemple d'une rencontre avec le réseau HAL ou d'un organisme national de recherche comme Inria. De plus, il est possible de prévoir des échanges, ponctuels ou réguliers, pour discuter des particularités disciplinaires et mieux connaître les acteurs de l'appui à la recherche du site ou les différentes pratiques disciplinaires (collecte, outils, analyse, etc.).

e. * Comment communiquer sur le réseau ?

La communication est un enjeu important pour la visibilité du réseau. Tout événement autour des données (atelier de sensibilisation, formation, etc.) peut être l'occasion de le présenter, par exemple à l'aide de supports de communication à distribuer pendant ces événements et à proposer en libre-service dans les laboratoires.

Pour communiquer, chaque réseau peut choisir son identité graphique et la façon dont il souhaite présenter et valoriser ses services. Elle peut aussi s'appuyer sur la charte graphique utilisée par l'atelier s'il en a une. Le réseau est ainsi libre de posséder sa propre charte graphique, mais il est intéressant de rappeler qu'il est aussi possible d'utiliser la charte graphique de l'écosystème Recherche Data Gouv³ afin d'en asseoir son appartenance. Une autre porte d'entrée importante est une page web, par exemple sur un site dédié à la science ouverte, voire un site web dédié.

³ <https://recherche.data.gouv.fr/fr/page/kit-communication-recherche-data-gouv>

f. L'extension du réseau

En dehors de la désignation de membres, l'extension du réseau passe principalement par la communication autour du réseau. Cela peut se faire par exemple lors des accompagnements ou formations réalisés par l'atelier de la donnée, ou bien par des sollicitations directes auprès de personnes récurrentes dans les actions de l'atelier de la donnée par exemple.

Il peut être également pertinent d'utiliser les contacts de l'atelier avec des membres d'unités de recherche pour que ces sollicitations se fassent entre pairs.

Conclusion

La constitution d'un réseau de référents données commence ainsi par une étude approfondie de son contexte institutionnel. Bien connaître les structures de recherche et analyser les réseaux existants permet d'anticiper les doublons et d'asseoir le réseau en tenant compte du paysage local.

Disposer d'un appui politique, tendre vers une représentation de toutes les unités de recherche ou, a minima, de toutes les disciplines, recruter des membres ayant un profil scientifique et savoir faire vivre le réseau sur la durée sont les étapes-clefs pour sa pérennité et sa pertinence.

Les ateliers de la donnée, en tant qu'organes fédérateurs de l'accompagnement à la gestion des données et bien souvent à la croisée de nombreux services, sont ainsi les candidats naturels pour animer ce type de réseau.

Annexes – exemples de lettres de mission

INRAE

Lettre de mission Référent.e Opérationnel.le

Dans le cadre des orientations de l'Institut autour des données de recherche pour une science plus ouverte, portées par la DipSO, les départements de recherche d'INRAE s'engagent dans la mise en œuvre d'une politique de gouvernance des données assurant leur qualité, leur disponibilité et leur valorisation. La nomination à l'échelle de chaque département d'un.e référent.e données « stratégique » et de référent.e.s « opérationnel.le.s » contribue fortement à cette dynamique qui vise à favoriser concrètement, d'une part l'ouverture de nos données en toute responsabilité à la communauté scientifique, au secteur économique, à la société civile et aux pouvoirs publics, et d'autre part la réutilisation des données de la recherche, y compris celles produites par des tiers.

Je souhaite que nos unités de recherche accentuent leurs efforts dans la généralisation de cette dynamique pour améliorer nos pratiques. Cet effort concerne notre communauté de travail dans sa dimension collective, mais aussi dans sa dimension individuelle auprès de chacun des scientifiques et des technicien.ne.s qui sont directement impliqué.e.s dans la production, la gestion et l'analyse des données de recherche.

C'est à ce titre que je vous remercie vivement d'accepter le rôle de référent.e « opérationnel.le » des données. Vous exercerez votre mission à% de votre temps de travail. Vous aurez pour missions de :

- Développer et mettre en œuvre une culture commune des bonnes pratiques en matière de gestion des données. Votre action portera sur les données produites au sein des unités (données, codes et modèles), mais également celles qui sont nécessaires à nos recherches et qui seraient produites par des tiers.
- Apporter aux scientifiques des éléments de réponse concrets pour les accompagner tout au long de leurs projets de recherche (réflexion, conseils, appui méthodologique, ressources pédagogiques, etc.). Votre action bénéficiera aux collègues tout au long du cycle de vie des données.

Pour exercer ces missions, vous pourrez vous appuyer sur le réseau des référent.e.s données opérationnel.le.s ainsi que sur les réseaux métiers concernés en proximité (IST, IPP, CPI, PEPI, CATI...). Des animations et des formations adéquates seront mises en place par la DipSO à l'intention du réseau des référent.e.s données « opérationnel.le.s ». Enfin, vous serez l'interlocuteur.rice privilégié.e du/de la référent.e « stratégique » données nommé.e à l'échelle du département.

Votre périmètre d'action concerne le collectif

Pour répondre à ces missions avec l'appui actif de vos responsables, vous conduirez l'ensemble ou certaines des actions suivantes¹, à choisir avec votre DU en prenant en compte les besoins de votre collectif et le temps que vous pouvez y consacrer.

Sensibiliser

- Sensibiliser votre collectif de recherche à l'importance du partage des données pour répondre aux missions de l'Institut, dans le cadre du montage puis de la mise en œuvre de leurs projets et pour la reconnaissance des travaux menés au sein des unités.
- Sensibiliser votre collectif de recherche sur les enjeux (juridique, de valorisation, technique) de la science ouverte et du partage des données.

¹ Cases à cocher

- Sensibiliser votre collectif à l'intérêt de réutiliser les données de recherche produites par des tiers en complément ou à la place de celles qu'elles produisent elles-mêmes.
- Fournir à votre communauté de travail une vision globale des données qu'elle produit et utilise et contribuer par là même à une cartographie des données de recherche pour les départements (Cf. Référent.e.s « stratégiques » données).

Accompagner

- Accompagner le collectif de recherche dans la mise en œuvre des bonnes pratiques, en informant sur les méthodologies utiles, en conseillant les outils pertinents, en s'appuyant notamment sur les ressources mises à disposition par la DipSO². [Le document Gouvernance des données et ses annexes techniques](#) fournissent un cadre de travail et les principaux éléments concrets pour développer ces bonnes pratiques. Celles-ci incluent notamment :
 - rédiger un PGD pour chaque projet de recherche et mettre en place des actions pour aboutir à un degré de FAIRisation adapté,
 - identifier les données existantes pouvant présenter un intérêt pour les scientifiques du collectif,
 - documenter les données (choisir un schéma de métadonnées, trouver et utiliser les bons outils),
 - standardiser les données,
 - choisir une licence pour publier les données, publier les données,
 - indiquer les infrastructures adéquates pour le calcul, le stockage et le partage des données.
- Identifier les formations existantes et orienter les scientifiques vers les ressources de formation à disposition (interne INRAE, à l'échelle inter établissement ou à l'international).
- Identifier les expériences originales (en matière de gestion, partage et réutilisation des données) de manière à favoriser leur extension, ou les formations qu'il serait utile de développer en complément de celles existantes.

Contribuer et interagir

- Contribuer activement au réseau des référent.e.s données opérationnel.le.s de manière à capitaliser les expériences respectives et/ou trouver des réponses dans le cas de situations particulières.
- Interagir avec les acteurs.rices locaux de la Science Ouverte pour mutualiser et partager les efforts et les compétences locales.
- Interagir avec le.la référent.e « stratégique » données du département dans le cadre des actions liées à sa mission.
- Contribuer aux réflexions, animations ou formations du réseau des référent.e.s données opérationnel.le.s, animé par la DipSO.

En vous remerciant pour la prise en charge de cette mission importante pour notre collectif de recherche.

Le.la référent.e données opérationnel.le



Le.la directeur.rice d'unité



² OSCAR et <https://datapartage.inrae.fr> par exemple

INRIA

YYY, le XXXXX

Destinataire :

Objet : lettre de mission « référent(e) scientifique de centre pour les données de la recherche ».

Diffusion : aucune restriction.

Cher/chère collègue,

La gestion et la large diffusion des productions de nos équipes de recherche, publications, logiciels et données, est un élément clef de la visibilité et de l'impact de nos travaux scientifiques. Elles s'intègrent plus largement dans la politique de science ouverte de l'institut, qui elle-même fait écho au PNSO¹, Plan National pour la Science Ouverte, porté par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dont la deuxième édition a été publiée en juillet 2021.

Les données de la recherche font l'objet d'une attention particulière au niveau national avec la prochaine mise en place d'un service national d'hébergement de données (Recherche Data Gov²). Pour sa part, l'institut souhaite mettre en place un réseau de référent(e)s scientifique dédié aux données de la recherche pour accompagner la politique de l'établissement. Ce réseau aura le soutien d'un pôle dédié en cours de création au sein du service IES (Information et Édition Scientifiques) de la nouvelle DCIS (Direction de la Culture et l'Information Scientifiques).

Dans ce cadre, nous vous confions la mission de référent(e) scientifique de centre pour les données de la recherche au titre du centre Inria ZZZZZZZZZZ. Vous serez plus particulièrement chargé(e) de :

- Conseiller le DCR en matière de gestion des données de la recherche pour le centre ;
- Suivre les développements locaux en matière de données de la recherche (ateliers des données, solutions locales d'hébergement des données) ;
- Identifier et faire remonter les besoins du centre dans le domaine des données de la recherche ;
- Être le contact du centre dans le cadre de la politique de site sur les données de la recherche en lien avec les autres acteurs universitaires et établissements de recherche ;
- Être l'interlocuteur du pôle de gestion des productions de recherche de la DCIS/IES ;
- Être destinataire des informations nationales concernant les données de la recherche (DCIS/IES et Comité pour la Science Ouverte du MESRI) ;

¹ <https://doranum.fr/2021/07/09/deuxieme-plan-national-pour-la-science-ouverte-pnso/>

² <https://projet-recherchedatagv.ouvrirlascience.fr>

www.inria.fr

- Participer à la commission nationale Inria des données de la recherche ;
- Être le contact pour les équipes du centre sur les questions scientifiques liées à la gestion des données et les politiques de données en lien avec les collègues IES concerné(e)s, et notamment les correspondant(e)s de centres.

Il s'agit d'une mission renouvelable de trois ans vous engageant pour 5% de votre temps. Un point annuel concernant la mission sera effectué avec le directeur ou la directrice du centre et le directeur ou la directrice de la culture et de l'information scientifique.

UNIVERSITE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE



Direction du SCD
Affaire suivie par
Mme Carine El Bekri-Dinoird
carine.elbekri@univ-reims.fr
Tél : 03 26 91 39 20

Reims, le vendredi 26 janvier 2024

Carine El Bekri-Dinoird
Directrice de la Bibliothèque de l'URCA

à
Hamid Morjani
Chargé de mission Science Ouverte de
l'université de Reims Champagne-Ardenne

Objet Lettre de mission pour les Référents Science ouverte. MAJ du 26/01/2024

Afin de constituer un réseau de référents Science Ouverte au sein des unités de recherche, un appel à candidature est ouvert au sein de chaque unité.

Profil requis : enseignant chercheur ou IGR/IGE

Missions :

- Faire appliquer la [charte science ouverte de l'URCA](#) au sein de l'unité de recherche ;
- Faire respecter la [charte des signatures](#) d'une part, la [charte des bonnes pratiques de publication](#) d'autre part ;
- Assister les membres de l'unité de recherche dans toutes les démarches liées à la science ouverte ;
- Gérer la collection [HAL](#) de l'unité de recherche (validation des dépôts, vérification des affiliations, incitation au dépôt du texte intégral) ; inciter les chercheurs à se créer un IdHAL et un CV HAL ;
- Suivre les projets ANR/Horizon Europe et proposer une assistance dans la préparation des Plans de gestion des données (PGD) en particulier sur les aspects liés à la science ouverte (publications et valorisation des données) ;
- Interagir avec le service d'appui à la recherche de la bibliothèque universitaire pour toutes les questions liées aux publications (accès ouvert, dépôt dans HAL et qualité des métadonnées, stratégie de publication, affiliation) ;
- Interagir avec l'atelier de la donnée DAT@URCA pour toutes les questions liées aux données de recherche (qualité et FAIRisation des données, dépôt dans un entrepôt, aide à la rédaction du PGD, etc.) ;
- Assister les directeurs d'unité dans la préparation des bilans HCERES (extraction des listes HAL) ;
- Participer aux réunions du réseau des référents science ouverte de l'URCA ;
- Collaborer avec les référents RIGPD et SSDS de l'unité de recherche.

